Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 31 (1989)

Artikel: De l'ancien sur le forum d'Avenches

Autor: Bossert, Martin / Fuchs, Michel

Kapitel: 2: Le centre d'Aventicum

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-244746

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de 6 pieds du Roy (1,95 m); cela correspond exactement à la limite entre les propriétés Blanc et Fornerod, instigateur des travaux, aurait-il profité de miner les limites de terrains alentour? C'est ce qu'on pourrait croire au vu de la description de la petite pièce chauffée, qui fait penser à l'une des salles S de l'insula 40 observées plus d'un siècle après. Il n'est certes pas possible de dire où pouvait exactement se trouver l'inscription vouée à Julia Domna, mais elle a tout à fait sa place dans le contexte sévérien de l'insula et, dans le champ Blanc, de la façade de la pièce A à la salle Q.

2. Le centre d'Aventicum

Tenter aujourd'hui de dresser le plan du forum d'Avenches reste du domaine de la conjecture. Fouilles de contrôle, voire fouilles systématiques sont, répétons-le, nécessaires. Grâce à la comparaison avec d'autres fora autour desquels la recherche s'est activée ces dernières années, il s'avère toutefois possible de se faire une idée cohérente de l'ensemble monumental avenchois. L'établissement d'un plan, même théorique, n'a pas été sans mal. Les sources dont on dispose, aussi bien littéraires que graphiques ne sont pas d'une précision extrême. Si l'on peut généralement se fier aux dessins d'A. Rosset, l'essentiel de notre information, ils révèlent des incohérences dans le détail qui nous ont conduits à des remaniements, parfois audacieux, mais non sans fondement71.

L'élément primordial dans la reconstitution du forum fut l'observation d'un axe central parfaitement respecté dans l'insula 40 et se retrouvant en droite ligne au centre du cardo maximus qui coupe l'insula 16 en deux parties (cf. pl. 21). Le cardo maximus a été fouillé superficiellement. Le mur de portique est de l'insula 16 ouest, révélé par l'extension de la fouille de 1965-66, permet néanmoins d'établir une largeur de rue de 9 m entre les portiques⁷². La largeur hors tout de l'insula devait être de 66,60 m (225 pieds), distance donnée par l'aménagement sud de l'insula 15 (cf. pl. 21); sa longueur est-ouest aurait pu être de 100 m (338 pieds) si l'on considère uniquement l'insula 16 est jusqu'au centre du cardo, mais un sondage fait au nord-ouest de l'insula 16 ouest fait pencher pour une distance est-ouest de 103 m (348 pieds). Le cardo maximus montait légèrement en direction du forum⁷³, auquel on accédait

par un seuil dont on peut restituer une largeur d'au moins 6 m. L'accès a été supprimé lors d'une deuxième étape de construction par un mur qui. s'il est prolongé à l'ouest (cf. pl. 5.4), forme un angle avec un mur repéré lors du sondage de 1972. Ce dernier mur se trouve être dans le prolongement du mur de clôture formant le côté ouest du bâtiment de l'insula 40, à plus de 230 m de distance; le bord extérieur des deux murs se situe à 46,50 m - 46,90 m (157 - 158 pieds) de l'axe central de l'insula 40 et du cardo maximus. C'est dire qu'ils procèdent d'une même conception architecturale. Par le jeu de la symétrie, nous pouvons avancer que le forum avait une largeur hors tout de 93 m (314 pieds) et que des constructions qui lui sont directement liées s'étendent sur 290 m (980 pieds) du nord au sud. Dans le grand rectangle ainsi défini prennent place area sacra, area publica et les bâtiments publics qu'on attend dans un centre religieux, administratif, politique et financier.

2.1. Area sacra

Entrée nord et tabernae

La forme des huit pièces dégagées au nord de l'insula 22 et la description du matériel trouvé dans deux d'entre elles en font des tabernae, des boutiques comme on en connaît aux bords des fora d'Augst ou de Paris en particulier (pl. 23.1 et 26) 74. La première pièce que décrit F. Jomini renfermait une «rampe d'escaliers en pierre dure» et «quantité de fragments de poterie ordinaire» 75, matériel qui contraste avec l'ordonnance de celui des deux autres pièces. Sur le plan 1910 (pl. 5.2), la rampe d'escaliers est située à l'ouest du relevé de la fouille de G. Fornerod, au nord du mur dégagé en 1972. La première pièce dont parle F. Jomini correspond à la partie est de la pièce I du sondage de 1972 (pl. 5.4): comme elle, elle présente du matériel de remblai⁷⁶. Le mur de refend est de la pièce I serait dès lors situé soit à 12 m du mur ouest, selon le plan 1910, soit, de préférence, à 9,50 m environ (32 pieds), eu égard à l'axe de symétrie et à la limite est de la parcelle de M. Fornerod⁷⁷, dans un rapport de 2: 1 avec le mur ouest qui mesure 4,80 m (16 pieds) de long. La pièce I,

⁷¹ Cf. *infra* n. 77, 114, 159, 230 et 235.

⁷² Cf. H. Bögli et coll., *Insula* 16 est, Rapport sur les fouilles exécutées en 1965/66, BPA 21, 1970-71, 19-39; Bögli 1972-73, 281-82.

⁷³ Le cardo maximus s'élève à la cote 441.04-441.06 à l'angle nord-ouest de l'insula 16 est (plan MRA 1966/016), alors que le seuil est à la cote 443.77.

⁷⁴ Cf. R. Laur-Belart, Führer durch Augusta Raurica, 5. erweiterte Auflage bearbeitet von L. Berger, Basel 1988, 46-47, fig. 35-36; P. Périn, Le Forum, Lutèce, Paris de César à Clovis, Musée Carnavalet et Musée national des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, 3 mai 1984 - printemps 1985, Paris 1984, 157, fig. 69; cf. aussi M. Fleury, Paris (Lutetia, Parisii), Forum, Gallia 33, 1975, 319-22.

Cf. supra n. 5.

⁷⁶ Cf. *supra* n. 14.

⁷⁷ Le plan 1910, à l'échelle 1 : 1000, ne reprend pas toutes les limites de propriétés et simplifie certaines d'entre elles; c'est en particulier le cas à l'emplacement de l'insula 27 où la limite de parcelles nord-sud est plus oblique sur le plan de cadastre

rectangulaire, fermée sur trois côtés et ouverte au sud, a tout d'une exèdre 78. C'est là que se trouvaient les fragments de statues tibériennes (Sc 1-6; pl. 6.2-3); leur style et leurs dimensions excluent la possibilité d'une récupération d'un autre bâtiment, tout comme la restitution d'un cycle cohérent malgré la dispersion des fragments dans la fouille (pl. 5.4); par comparaison avec le cycle statuaire de l'ancien forum de Leptis Magna érigé entre 14 et 37 apr. J.-C., la composition pourrait en être la suivante, d'après Denise Kaspar: au centre, la statue du Divus Augustus entouré, à gauche et à droite, des statues de Tibère comme empereur régnant, de Germanicus, d'Agrippine Majeure, de Drusus Mineur comme successeur désigné, et de Claudia Livilla79. Un tel cycle peut très bien prendre place dans une exèdre, comme c'est le cas à Lindos sur l'île de Rhodes, et ainsi former un Augusteum comme à Carsulae en Ombrie ou Rusellae en Etrurie⁸⁰. Cependant, les dimensions de notre exèdre se prêtent mal à un Augusteum, 9,50 m sur 4,80 m environ contre 11,30 m sur 8,50 m à Rusellae, 15 m sur 10,60 m à Carsulae, ni d'ailleurs sa décoration, peinture relativement simple contre revêtement de marbre, sol de gravier contre dallage ou pavement en opus sectile. Manquent de plus des bases inscrites qui, si le cycle statuaire provenait effectivement de la pièce I, n'auraient vraisemblablement pas été déplacées lors du remblayage. Certes, un bloc inscrit (I 17) a été jeté dans la pièce (pl. 5.4, 4), mais il est en molasse et correspond à un bloc de construction plutôt qu'à une base de statue. En conséquence, il est à peu près certain que les statues de marbre du cycle tibérien étaient érigées à l'étage supérieur. Ainsi s'explique la rampe d'escaliers. Le plan 1910 indique quatre marches, semble-t-il, dirigées d'est en ouest; F. Jomini parle d'une rampe; elle a pu avoir l'aspect de la rampe d'escaliers du Temple de la Grange-des-Dîmes⁸¹. Le seuil repéré en 1972 prend alors tout son sens: on ne le passait pas pour aller buter contre le mur de

l'exèdre, mais pour accéder au portique supérieur, pour y rencontrer l'impressionnante rangée de statues impériales. Un aménagement similaire a été observé à l'entrée sud de l'area sacra de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27) où, après un vestibule, deux marches donnaient accès au portique entourant le temple, par un seuil où se voyaient les encastrements des gonds d'une porte; face à l'entrée se trouvaient trois socles de statues et des fragments d'inscriptions mentionnant l'empereur Trajan, son épouse Plotine et un magistrat de la cité (C. Iulius?) Serenus, duumvir et prêtre de Rome et d'Auguste⁸². Le seuil avenchois comporte lui aussi un encastrement de gond et la rainure d'une porte (pl. 6.1). Cela signifierait que cette entrée était fermée, qu'elle s'inscrivait dans une construction fermée elle aussi. Le bloc de molasse inscrit (I 17) aurait, par suite, sa place au-dessus de l'entrée, signalant les travaux de construction que firent exécuter des magistrats, [cur]avere idemq[ue] [dedicavere?]83.

L'entrée nord du forum est supprimée dans un deuxième temps. Un mur de façade est érigé. Escaliers et exèdre sont remblayés. Est-ce à dire que les tabernae adjacentes subissent le même sort ? Les monnaies et le matériel céramique découverts démontrent le contraire, témoignant d'une occupation continue au moins jusqu'à la fin du IIe s. apr. J.-C.84. Faut-il y voir un réaménagement de l'ensemble des tabernae — une reconstruction en pierre calcaire jaune du Jura comme on l'a si souvent observé à Avenches 85 —, tout en conservant le niveau de circulation antérieur? L'altitude du cardo entre les insulae 22 et 23 (443.40 m - 443.50 m aux points les plus hauts) et celle du decumanus au nord de l'insula 23 (443.08 m) vont dans ce sens⁸⁶. Une fouille dirait comment se poursuivait le mur de clôture du forum devant les tabernae, s'il servait oui ou non de fondation pour les colonnes ou les piliers d'un portique comme à Augst (cf. pl. 23.1).

de 1842-43 (cf. pl. 2) que sur le plan 1910 (cf. pl. 5.2); dans le cas qui nous occupe. A. Rosset n'a pas jugé opportun de mettre une séparation de parcelles entre son champ et celui de M. Fornerod; les structures dessinées ont cependant été trouvées en 1891, dans le champ de M. Fornerod; si l'on considère la limite donnée par la colonne ou le pilier et les traitillés du mur sous-jacent au nord, l'angle dudit mur intervient à 16 m du bord est du terrain Fornerod (cf. pl. 21).

Cf. supra n. 62.

⁷⁹ Cf. art. de D. Kaspar (en préparation).

¹ Cf. Bögli 1989, 16, fig. 13.

82 Cf. A. Grenier, Manuel d'archéologie gallo-romaine III, vol. 1, L'urbanisme, les monuments, Paris 1958, 331-32; R. May, Saint-Bertrand-de-Comminges (Antique Lugdunum Convenarum), Le point sur les connaissances, Toulouse (Association pour la Promotion de l'Archéologie en Midi-Pyrénées) 1986, 96-97.

Cf. supra n. 5 et 7.

⁸⁶ Cf. coupes MRA 1960/021 et 023; plan MRA 1972/007.

⁸⁰ Pour Lindos, cf. T. Pekáry, *Das römische Kaiserbildnis in* Staat, Kult und Gesellschaft, Berlin 1985, 91; pour Carsulae, cf. M. Gaggiotti - D. Manconi - L. Mercando - M. Verzár, Umbria, Marche, Roma (Guide archeologiche Laterza 4) 1980, 130 et 133; pour Rusellae, cf. M. Torelli, Etruria, Roma (Guide archeologiche Laterza 3) 1980, 272-74; cf. G. Dareggi, Il ciclo statuario della «Basilica» di Otricoli : La fase giulio-claudia, Bollettino d'Arte 67, 1982, 8-10, 12, fig. 12-14, 18.

Cf. l'inscription dédicatoire du théâtre augustéen de Leptis Magna, placée en plate-bande du passage au-dessus duquel s'élevait le tribunal occidental, nommant Annobal Rufus qui fit ériger à ses frais le théâtre de même qu'il en fit la dédicace, d(e) s(ua) p(ecunia) fac(iendum) coer(avit) idemque dedicavit; cf. G. Caputo - G. Levi della Vida, Il teatro augusteo di Leptis Magna secondo le ultime scoperte e un'inscrizione bilingue in latino e neopunico, Africa Italiana 6, 1935, 92-108, en part. 98; cf. aussi *Africa Italiana* 8, 1941, 16, fig. 9.

⁸⁵ Cf. récemment J. Morel, art. cit. n. 12, 186; J.-P. Dal Bianco, Avenches VD - Derrière la Tour. Investigations en 1987-1988, ASSPA 72, 1989, 269.

L'exèdre I (pl. 5.4) se laisse interpréter, à première vue, comme un rez-de-chaussée, le niveau de son sol étant à même hauteur que le seuil placé 5 m plus au nord. Toutefois, plusieurs indices parlent en faveur de l'existence d'un cryptoportique, d'une galerie souterraine ou semi-souterraine comme en attestent de nombreux fora provinciaux, notamment à Aoste, à Arles, à Bavay (pl. 28), à Lyon, à Paris (pl. 26), à Reims et à Trèves (pl. 29), sans oublier Nyon (pl. 23.2), pour n'en citer que quelques-uns⁸⁷.

Le premier indice est fourni par les peintures murales (pl. 7). Le décor qui a d'abord orné la pièce se caractérise par son fond blanc, par la sobriété de sa palette (jaune, noir, rose, rouge, vert et variétés de bruns), par la partition linéaire observée en bas de paroi, qui laisse supposer une partition identique de la zone médiane, et surtout par le style architectural apporté à la zone supérieure de la paroi comme aux bandes de séparation des compartiments inférieurs, présentées sous forme de colonnettes. Ce genre de décor s'inscrit dans la série de décors typiques de cryptoportiques de fora que Cl. Allag a récemment étudiée 88 : on cherche toujours à imiter un placage de pierre ou de marbre; des moulurations apparaissent à Lyon, à Arles, à Feurs ou à Trèves 89; en bas de parois, on ajoute des touffes de feuillages à Bavay, des rubans auxquels sont suspendus des disques à Reims; une constante de ce genre de décor est le fond blanc qui va éclairer niches et galeries; il peut être sans décor comme à Nyon 90. La datation de la peinture avenchoise dans le 1er tiers du ler s. apr. J.-C. se déduit de la forme des fleurs du bas de paroi, de la guirlande horizontale des compartiments inférieurs et de la frise de rinceaux miniature 91. Les fragments incurvés avec système à réseau ont vraisemblablement décoré la voûte d'une niche comme celle du cryptoportique républicain de la villa d'Hadrien 92. La peinture à panneaux rouges et noirs qui fut apposée sur le premier décor, moins classique pour une décoration de cryptoportique, a suivi la mode qui avait cours à l'époque claudio-néronienne à Avenches; elle n'est pas une exception sur les parois d'un cryptoportique: au vu des quelques fragments récoltés, elle reste plus sobre que les peintures à fonds rouges et noirs très animées du cryptoportique d'Urbisaglia, datées entre 10-20 et 40-50 apr. J.-C. 93.

Un deuxième indice est donné par la nature du sol de l'exèdre, en terre battue recouverte de gravier fin. J.-Ch. Balty a relevé l'existence, dans un vide sanitaire le long du portique ouest du sanctuaire d'Hercule à Alba Fucens, d'un système de filtre à base de gravier fin qui permettait l'écoulement des eaux recueillies 94. C'est la même fonction que devait remplir le gravier d'une exèdre située en sous-sol et soumise aux eaux de ruissellement.

Troisième indice, un égout rectiligne est repéré en 1863 (cf. pl. 5.2), puis à nouveau en 1891 par G. Fornerod, à 9 m au sud du mur de 1,20 m contre lequel s'appuient les tabernae. Sa voûte était à fleur de terre vers 1875, alors que 26 m plus au nord, G. Fornerod descendait de 2,30 m avant d'atteindre la voie décumane. Le terrain ne devait être alors guère différent d'aujourd'hui, avec une faible pente du sud au nord, des bosses n'excédant pas 50 cm de hauteur environ et peut-être aussi une légère levée de terre avant d'atteindre la route Lausanne-Berne. Même en comptant cette dernière, une montée de plus de 1 m du sud au nord est difficilement admissible. La voûte de l'égout devait donc être située à un niveau plus élevé que la rue. Si l'on considère que l'altitude de cette dernière correspond sans doute à celle du seuil et du sol de l'exèdre mis au jour en 1972, force est de conclure à la présence d'un égout s'élevant au-dessus du niveau de circulation de l'exèdre. Sur le plan de 1910, environ 8 m séparent l'égout du mur de fond des tabernae, les 9 m de G. Fornerod étant comptés jusqu'au bord intérieur de l'égout. On retrouve cette distance du côté ouest entre l'égout dégagé en 1863 et celui de 1885. Une telle disposition rappelle les cryptoportiques de Bavay (pl. 28) ou de Feurs (pl. 24.2) où un vide sanitaire était pratiqué dans l'épaisseur des

Cl. Allag, Le décor des cryptoportiques en Gaule, Revue du Nord 67, 1985, 9-20.

H. Cüppers, art. cit. n. 87, 222-23, fig. 11.

⁹⁰ Cf. E. Pelichet, *art. cit.* n. 87, 176, confirmé par les fouilles récentes de l'extrémité ouest de l'aile sud du cryptoportique par F. Rossi, Archéodunum (inédit).

91 Pour la forme des fleurs, mais non pas leurs dimensions,

bisaglia I, Bollettino d'Arte 66, 1981, 25-48.

⁸⁷ Cf. A. Grenier, op. cit. n. 82, 305-22; Les cryptoportiques dans l'architecture romaine, Ecole Française de Rome, 19-23 avril 1972, Paris 1973, 275-408; H. Cüppers, Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum, Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier, Mainz 1979, 211-62, en part. 224-29; E. Pelichet, Un ensemble monumental romain à Nyon, *Mélanges Louis Bosset*, Lausanne 1950, 165-80.

cf. Narbonne, Clos de la Lombarde, remblais, décor typique de la 1^{re} moitié du l^{er} s. apr. J.-C. selon A. Barbet, La diffusion du IIIe style pompéien en Gaule, Deuxième Partie, Gallia 41, 1983, 127, fig. 11; pour la guirlande, cf. Vienne, fouilles de 1881-82, décor classé dans le 1er tiers du ler s. apr. J.-C. par A. Barbet, La diffusion des ler, IIe et IIIe styles pompéiens en Gaule, Pictores per provincias, Avenches (CAR 43) 1987, 20-21, fig. 11 et 16; la frise de rinceaux se rapproche d'une frise de volutes de Roquelaure en zone supérieure, sous un motif de denticules en perspective, décor daté du dernier tiers du ler s. av. J.-C. par A. Barbet, art. cit. supra, 115, 125, fig. 3.

⁹² Cf. H. Lavagne, «Utilitas - Decor», Le cryptoportique républicain de la villa d'Hadrien, Les cryptoportiques..., op. cit. n. 87, 169-70, fig. 3; cf. aussi E. Frézouls, Le cryptoportique de Reims, Les cryptoportiques..., op. cit. n. 87, 297, fig. 4-5, niches peu profondes pratiquées entre des pilastres.

93 Cf. Ch. Delplace, Le pitture murali del criptoportico di Ur-

Intervention de J.-Ch. Balty à la communication d'E. Will, Les cryptoportiques..., op. cit. n. 87, 345.

murs et se développait sur tout le pourtour⁹⁵; à Trèves (pl. 29), des vides sanitaires faisant office d'égouts entouraient, de chaque côté, une galerie large d'environ 7,50 m⁹⁶; à Nyon (pl. 23.2), des vides sanitaires de 40-45 cm étaient ménagés dans de larges murs entourant une galerie de 8-9 m⁹⁷; les vides sanitaires de Reims (50 cm de largeur) et de Paris (1,45 m - 1,80 m de hauteur sur 60 cm de largeur; pl. 26) ne longeaient que le côté intérieur du cryptoportique 98.

La symétrie engage à restituer une galerie est semblable à celle que délimitent les égouts-vides sanitaires trouvés en 1863 et 1885. Le mur qui ferme le côté est du «Temple?» du plan 1910 serait alors le mur ouest de la galerie est. Aucun égout n'y est signalé, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il n'en existe pas. Un portique en forme de π caractéristique est ainsi délimité. En 1891 et en 1905, cinq colonnes ou piliers sont découverts; la base de 1 m² à bords cannelés offerte par G. Fornerod au Musée pourrait être la colonne ou plutôt le pilier mis au jour en 1891 99. Les quatre piliers du champ Rosset quant à eux, ne sont pas dessinés au centre de la galerie et montrent des décalages les uns par rapport aux autres; ils sont malgré tout alignés. Leur entrecolonnement varie entre 3,80 m, 4,20 m et 4,50 m. Si l'on se reporte à l'espace intérieur restituable de la galerie, on dispose d'une longueur est-ouest de 71 m environ, soit 240 pieds, 2 actus théoriques de 120 pieds. Trois entrecolonnements sont dès lors envisageables, à 13 pieds (3,85 m env.), à 14 pieds (4,15 m env.) et à 15 pieds (4,50 m env.). La dernière possibilité impliquerait 15 piliers, dont un pilier placé au centre devant l'exèdre, ce qui n'est pas de règle dans les autres cryptoportiques munis d'une exèdre ou d'une niche centrale (Arles, Bavay, Nyon, Conimbriga 100). Avec 13 pieds d'entraxes, la restitution des piliers serait la plus proche des éléments dessinés sur le plan 1910, mais en imposant à nouveau un pilier central. La solution avec 14 pieds d'axe en axe de pilier est la plus satisfaisante (cf. pl. 22), bien qu'elle oblige à supposer un sérieux flottement dans le report des bases de piliers sur le plan 1910: c'est une distance qu'on retrouve à Reims (4,20 m) 101; elle offre un espacement régulier de 16 piliers dans la galerie nord, comme à Bavay (pl. 28), et d'au moins 12 piliers dans les deux galeries est et ouest, comme à Reims, aile ouest. Notons que la fermeture sud de ces deux dernières galeries peut être estimée grâce aux bases de piliers d'un portique repéré dans l'insula 21 en 1872 (cf. pl. 5.2); le portique longeait le decumanus maximus, dont l'emplacement a été précisé en 1966 par une intervention entre les insulae 20 et 26 (cf. pl. 4) 102. Les galeries est et ouest mesureraient environ 56 m (189 - 190 pieds) dans œuvre, une longueur proche des 57 m hors tout de la galerie ouest de Reims, des 54 m (dans œuvre) des galeries est et ouest d'Urbisaglia ou des 52 m environ (dans œuvre) des portiques est et ouest de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27).

La déclivité observée dans les sondages 5 et 6 de G. Th. Schwarz en 1960, est de 1 m sur 12 m (8,33 %). Le sol du caldarium de l'insula 29 (cf. pl. 4) a été constaté à la cote 445.50, donc 2,40 m au-dessus de la rue longeant le nord de l'insula 23, 105 m plus bas 103. C'est supérieur à la pente du terrain sur lequel s'est implanté le cryptoportique de Feurs (1,20 m - 1,30 m environ de dénivellation pour 100 m, soit 1,3 %) 104. Il s'ensuit que le cryptoportique du forum d'Avenches devait former cave du côté nord, et rez-de-chaussée du côté sud, comme à Arles, Bavay, Feurs ou Ordona en Apulie 105; il est possible aussi que des fenêtres aient été ouvertes au-dessus du niveau de la cour centrale que délimite le cryptoportique, comme à Virunum 106. Les traces d'incendie observées sur les peintures de l'exèdre I (cf. pl. 5.4) incitent à supposer une couverture par un plafond plat porté par des poutres et des solives, du moins dans un premier état, de même qu'à Paris, à Nyon, à Virunum ou encore à Bavay et à Trèves à première époque 107. L'incendie observé dans l'exèdre l est sans doute à mettre en relation avec le remblayage de la pièce, qu'on peut dater de la fin du I er s. apr. J.-C. par le matériel céramique. Cela signifie-t-il que tout le cryptoportique ait été remblayé? Rien ne permet de le supposer. Tout au plus peut-on dire qu'un mur apparaît à la limite ouest de la galerie nord, en bordure de l'abside (cf. pl. 5.2). Ce mur résulte-t-il de la fermeture de la galerie nord pour y former une platée, laissant

Cf. H. Cüppers, art. cit. n. 87, 220, fig. 8.

Cf. supra n. 9.

Cf. M. Vaginay - P. Valette, art. cit. n. 95, 41 et 45, fig. 6.

105 Cf. id., 41.
106 Cf. H. Vetters, Virunum, ANRW II 6, Berlin - New York

⁹⁵ Cf. M. Vaginay - P. Valette, Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs, Cahiers archéologiques de la Loire 2, 1982, 41.

⁹⁷ E. Pelichet, Fouille archéologique à Nyon en 1958, *ASSP*

^{47, 1958-59, 119,} fig. 2.

98 E. Frézouls, *art. cit.* n. 92, 295, fig. 10-11; P. Périn, *art. cit.* n. 74, 155-56, fig. 69-70.

¹⁰⁰ Pour Arles, cf. R. Amy, Les cryptoportiques d'Arles, Les cryptoportiques..., op. cit. n. 87, fig. 4; pour Conimbriga, cf. R. Etienne, Un complexe monumental du culte impérial à Avenches, *BPA* 29, 1985, fig. 3-4.

101 Cf. E. Frézouls, *art. cit.* n. 92, 296, fig. 10.

¹⁰² Cf. Bögli 1972-73, 283.

¹⁰³ Cf. MRA/DF, *Insula* 29/1954-55, 1957-58, Journal de

<sup>1977, 314-16.

107</sup> Pour Paris, cf. P. Périn, *art. cit.* n. 74, 158; pour Nyon, cf. 140 fig. 2: pour Virunum, cf. H. Vet-E. Pelichet, art. cit. n. 97, 119, fig. 2; pour Virunum, cf. H. Vetters, art. cit. supra, 316; pour Bavay, cf. H. Biévelet, Les deux états de l'édifice ouest, Etudes bavaisiennes, Mélanges offerts au Chanoine Biévelet, Villeneuve-d'Ascq (Publications de l'Université de Lille III) 1976, 132; pour Trèves, cf. H. Cüppers, art. cit. n. 87, 222-23.

accessibles les galeries est et ouest? Appartientil à une phase ultérieure encore? Seule l'exèdre l aurait-elle été remblayée? Ainsi, un soubassement compact aurait été créé pour supporter une vaste exèdre de près de 11 m de côté à l'étage du portique (cf. pl. 22); un dispositif semblable existe à Vaugrenier dans les Alpes-Maritimes 108. Autant de questions sans réponse pour l'instant. Remarquons que l'abside, placée de cette manière et qui avait certainement sa symétrique au bout de la galerie est, n'a de parallèle qu'à Bavay (pl. 28) où deux absides de près de 8 m de diamètre s'ouvrent sur les galeries nord et sud; elles appartiennent à l'état I de la construction du cryptoportique, daté avec vraisemblance de l'époque flaviotrajane 109.

Temple

La comparaison avec les autres fora connus fait attendre un temple dans l'espace intérieur du π du cryptoportique et du portique supérieur. Ce sont les fondations de son podium qu'A. Caspari a fouillées entre 1881 et 1882. En 1842, l'entrepreneur Briod étalait les restes de son élévation sur la route de Salavaux à Vallamand-Dessous 110. Sols ou parois du temple étaient décorés de carreaux ou de plaquettes de marbres variés (cf. Sc 13), sur le même modèle que le sanctuaire du Cigognier 111. Les traitillés du plan 1910 font comprendre à quel point les limites du temple ne sont pas assurées. G. Th. Schwarz admet l'existence d'un temple carré de 36 m de côté 112. E. Secretan, plus prudent, parle d'un «sanctuaire de forme à peu près carrée, à double enceinte, (dont) l'enceinte intérieure mesurait 30 m sur 31 m » 113. Si l'on accepte la distance de 15 m du plan 1910 entre l'égout trouvé en 1863 et le bord ouest de la zone «Temple?», si de plus on la reporte par symétrie du côté est, depuis le mur ouest du portique supposé, on aboutit à un espace central de 19 m environ (64 pieds) de large; il correspondrait à la largeur du podium, dont l'angle sud-est a sauté sous les charges d'explosif de G. Fornerod. La longueur du podium est encore plus sujette à caution. Le plan 1888 (pl. 1.4) propose un côté de 31 m; à 4 m - 5 m au sud de la zone «Temple?» apparaît une structure figurée par une ligne traitillée. Le

plan 1910 offre quant à lui un côté de 34 m, mais non assuré, tandis qu'une structure est dessinée à l'aide d'une ligne droite au sud de la zone, traversant le champ de G. Fornerod (sud de la parcelle 1978), donc vraisemblablement observée entre 1889 et 1891; un dallage est indiqué à l'année 1874 114. Si ces derniers éléments sont reportés sur un plan actuel, selon les limites de parcelles, le podium aurait alors une longueur de 30 m environ (cf. pl. 22). Malgré le caractère extrêmement conjectural des proportions proposées, il n'est pas sans intérêt de les mettre en parallèle avec celles du massif de fondation du temple de Bavay (20 m sur 33 m environ; pl. 28) ou encore celles du podium du temple de Virunum (24,60 m sur 34,60 m; pl. 25), voire du «soubassement massif» du temple du forum de Besançon (35 m sur 23-27 m environ) 115.

Péribole

Le temple était probablement entouré d'un péribole d'environ 49 m (165 pieds) sur 41 m (138 pieds). Le dallage qui devait certainement le recouvrir n'a pas été vu par G. Fornerod dans sa tranchée de 1890-91; il ne parle que d'un banc de sable 116, ce qui n'est pas sans faire penser au terre-plein qu'il a fallu aménager pour égaliser le niveau du péribole. L'organisation de la partie sud de l'area sacra n'est pas aisée à reconstituer. Le péribole s'arrêtait-il à la hauteur du podium côté sud? Le temple aurait ainsi eu, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27), le dos tourné à l'area publica, la face au nord, avec un autel prenant place entre ses escaliers et le portique nord, dans l'axe de l'exèdre ornée de statues impériales 117. La restitution de la planche 22 montre cependant un espace d'environ 5 m entre la limite sud du podium et le bord du decumanus maximus. C'est dans cet espace que G. Fornerod a dû rencontrer ses «places mastiquées» avec calcaire jaune et son «bétonnage en gravier» 116. Des constructions plus légères faisaient suite au massif du podium. Dès lors, une série de parallè-

¹⁰⁸ Cf. A. Olivier - G. Rogers, Le monument de Vaugrenier (Alpes-Maritimes), *Revue archéologique de Narbonnaise* 11, 1978, 143-94, en part. 146-49, fig. 4-7, exèdre de 9,50 m sur 10 m hors tout.

hors tout.

109 Cf. E. Will, Les cryptoportiques de forum de la Gaule, Les cryptoportiques..., op. cit. n. 87, 331; cf. sur la question de la datation du cryptoportique, E. Belot - P. Prevost-Boure - N. Vanbrugghe, Bavay, Découverte d'enduits peints, Archéologia 207, 1985, 55-58, en part. 58.

¹¹⁰ Cf. Jomini 1891, 40.

¹¹¹ Cf. Bridel 1982, 108-09.

¹¹² Schwarz 1964, 85; cf. *supra* n. 24.

¹¹³ Secretan 1919, 82.

¹¹⁴ Nouvelle approximation du plan 1910 qui pourtant apporte des précisions au plan 1888. Notons que sur le plan 1910, la structure dont il est ici question se trouve à la hauteur du mur de façade du bâtiment de l'insula 21 observé en 1872, alors que sur le plan 1888, elle est à la hauteur des piliers du portique du même bâtiment.

¹¹⁵ Pour Bavay, cf. J.-L. Boucly, Les accès du forum de Bavay vers l'Est et vers le Sud: état de la question, *Mélanges Ernest Will, Revue du Nord* 66, 1984, 115-21, en part. plan N° 1; pour Virunum, cf. H. Vetters, Virunum, *RE*IX A, 1 (1961), 253-54; pour Besançon, cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 356-57.

¹¹⁶ Cf. *supra* n. 22.

¹¹⁷ L'hypothèse, tout à fait plausible, ne pourra être vérifiée que par la fouille du secteur nord du podium du temple, qui semble avoir été peu touché; un autel a pu y être érigé lors des réaménagements de l'area sacra à la fin du ler s. apr. J.-C.; c'est la date proposée pour l'érection du temple de Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. R. May, op. cit. n. 82, 93-95.

les sont à envisager, à commencer par celui d'Augst (pl. 23.1) où le temple, dirigé face à la place publique, est précédé d'un autel au centre d'un espace d'environ 6,50 m; l'autel est daté du début de la période trajane, mais il repose sur d'anciennes fondations du ler s. apr. J.-C. 118. A Nyon, les données sont maigres (pl. 23.2); la séparation marquée entre le massif du podium et l'éventuel mur qui le prolonge à l'est incite à y voir une construction similaire à celle d'Augst dans un premier état (?), avec un autel dans les 5,50 m environ qui séparent le temple du mur limitant l'area sacra 119. Le forum de Paris pourrait avoir eu un aménagement semblable 120. Sur le Magdalensberg, le temple dédié au culte impérial, au Divus Augustus et à la Dea Roma (?), est un autre exemple de podium avec espace de 4,95 m (dans œuvre) avant le mur de clôture du péribole; sa première phase de construction est datée d'époque tibérienne 121. Le temple du «forum» d'Assise est lui aussi précédé d'un espace de 4,50 m avant la fin de l'esplanade sur laquelle il repose; là, deux rampes d'escaliers donnaient accès à la place inférieure et un autel était probablement érigé dans l'axe du temple; celui-ci semble avoir été réalisé entre 40 et 20 av. J.-C. 122. Au vu de cette série, dans laquelles'inscriraitle temple du forum d'Avenches et son péribole, on peut se demander si l'aménagement temple-autel aussi rapprochés du mur de fermeture de l'area sacra dans un forum tripartite n'est pas signe d'un premier état de construction remontant au moins à l'époque tibérienne. Rappelons que l'aire sacrée du forum de Virunum (cf. pl. 25) se présente de manière radicalement différente de celle du Magdalensberg, avec un temple campant à peu près au centre de la place; le forum a été édifié au début du règne de Claude lorsque la ville devint municipium, supplantant la ville du Magdalensberg 123.

Dédicace

C. Bursian mentionne la découverte d'inscriptions au sud de l'area sacra (cf. pl. 1.3). P. Gros et D. Theodorescu ont souligné le lien qui existe entre certaines zones d'affichage et des édifices religieux comme la présence de parois consacrées

¹¹⁸ Cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 45, fig. 32-33; la date des premières fondations n'est pas assurée.

119 Cf. D. Weidmann, La ville romaine de Nyon, AS 1, 2, 1978,

76, fig. 2.

120 Cf. P.-M. Duval, *Paris antique, Des origines au troisième* siècle, Paris 1960, fig. 50-51; P. Périn, art. cit. n. 74, 156.

121 Cf. G. Piccottini, Die Stadt auf dem Magdalensberg – Ein

spätkeltisches und frührömisches Zentrum im südlichen Noricum, ANRW II 6, Berlin - New York 1977, 283-84, fig. 20.

122 Cf. P. Gros - D. Theodorescu, Le mur nord du «forum»

d'Assise, Ornementation pariétale et spécialisation des espaces, *MEFRA* 97, 1985, 886, 890-91, fig. 4.

123 Cf. H. Vetters, *art. cit.* n. 106, 303-04; cf. aussi l'interven-

tion de J.-Ch. Balty cit. supra n. 94, 344.

à l'information des citoyens sur les fora 124; sur les murs des portiques et des sanctuaires de l'area capitolina à Rome étaient accrochés par exemple les diplômes militaires sur tablettes de bronze, plus précisément près du temple de la Fides 125; le mur soutenant la terrasse du temple du «forum» d'Assise avait un secteur réservé aux plaques inscrites. Ce fut peut-être le cas à Avenches. G. Th. Schwarz a supposé que l'inscription CIL XIII 5075, dédiée au GENI(o) et mentionnant un Camillus ou une Camillia avait été trouvée lors du déblaiement du podium du temple en 1842. On ne peut malheureusement le suivre, car les arguments en faveur de cette hypothèse sont trop faibles 126. C'est pourtant, croyons-nous, dans cette direction qu'il faut chercher.

Dans l'insula 21 est, en bordure du decumanus maximus, un ou deux sacerdotes sont nommés (I 8a-b). Dans l'insula 28 est, à 3 m en avant d'un portique, un sevir augustalis fait ériger une statue en l'honneur d'un patron d'Avenches, ancien questeur d'Asie (I 40). Sur le forum ou à ses abords, une longue inscription est dédiée vraisemblablement à un sacerdos perpetuus et patronus publicus (173); dans l'insula 40, la cité des Helvètes honore un préposé au culte impérial (magister sacrorum augustalium), curateur des citoyens romains et prêtre (I 86a). L'insula 29, qui renferme les thermes du forum, a révélé deux inscriptions dédiées par Julia Festilla (CIL XIII 5094 et 5110), prêtresse du culte impérial (*CIL* XIII 5064) et donatrice d'un autel à Apollon (CIL XIII 5051)¹²⁷. L'inscription en l'honneur des médecins et des professeurs d'Avenches (CIL XIII 5079), dont l'emplacement original n'est pas connu, est consacrée aux numina des empereurs et au Génie de la colonie des Helvètes, Apollon; il s'agit bien d'une apposition, comme l'a noté G. Th. Schwarz 128. Ce dernier en conclut que le forum était dédié à Apollon, dieu protecteur de la ville, accompagné de la divinité éponyme Aventia à qui sont consacrées trois inscriptions (CIL XIII 5071-5073). Une nouvelle proposition peut être avancée par comparaison avec le cas des temples géminés de Glanum

¹²⁵ Cf. F. Coarelli, *Roma*, Roma (Guide archeologiche Laterza 6) 1988², 31.

126 Cf. supran. 18; l'auteur du manuscrit de Saint-Gall a des-

127 Cf. Schwarz 1969, 60-61; cf. aussi Walser 66, 87, 92 et 95; l'autel dédié à Apollon a été trouvé dans l'église de Baulmes au-dessus d'Yverdon; cependant, rien ne prouve qu'il provient de la région même et il peut tout aussi bien avoir été charroyé d'Yverdon ou d'ailleurs. 128 Schwarz 1964, 95.

¹²⁴ Art. cit. n. 122, 895-96, fig. 2.

siné l'inscription au Génie lors de sa visite du musée; il y a aussi copié l'inscription à C. Valerius Camillus (CIL XIII 5110) trouvée «près du soi-disant mausolée»; Schwarz y voit une coı̈ncidence d'autant plus frappante que F. R. de Dompierre, dans le Journal des Conservateurs (MRA/ARCH XI, f° 146 [80]), a dessiné précisément l'inscription au Génie entre les années 1841 et 1842; toutefois, ce dernier la dessine en même temps que l'inscription des Nautes (I 62) trouvée en 1804 et avant l'été 1842, date des fouilles de l'entrepreneur Briod.

et de leur péribole récemment étudié par P. Gros. A l'origine temples dédiés à des divinités locales plus ou moins romanisées, érigés vers 30 et 27 av. J.-C., ils seraient devenus temples de divinités poliades ou de divinités associées à des numina à fonction dynastique ou politique au moment de la construction du péribole vers 20 à 10 av. J.-C. — marque de l'emprise impériale et de la réorganisation du centre monumental; cellae et portiques se seraient alors garnis de statues de la famille impériale à laquelle culte était rendu 129. A Urbisaglia, le phénomène semble assimilé: le temple principal de la cité, entouré de son cryptoportique, serait dédié à la Salus Aug. Salviensis 130. A Saint-Bertrand-de-Comminges, les inscriptions provenant du péribole du temple du forum attestent un sacerdos Romae et Augusti et des statues impériales sont érigées dans l'un des portiques; R. May y suppose le siège du culte de l'Empereur et de Rome 131. A Lousonna-Vidy, les Nautes du Léman ont consacré leur schola aux numina des empereurs; leur siège est construit au sud du forum, face à un bâtiment rectangulaire à fonction publique, situé lui-même près du temple qui ferme le forum au nord 132. L'area sacra du forum d'Avenches était sans doute consacrée à la vénération de la famille impériale, comme l'atteste le cycle statuaire tibérien (cf. Sc 1-6). Le temple serait voué, lui, au *numen* de l'empereur et au Génie de la cité, puis de la colonie, assimilé à Apollon 133.

2.2. Area publica

Place publique

L'insula 28 renferme 60 m (202 - 203 pieds) d'un dallage continu du nord au sud, signe de l'existence d'une place publique comme l'a justement remarqué G. Fornerod 134. Le sol de la place est construit selon une technique observée récemment dans la cour du macellum de Nyon 135: des

¹²⁹ Cf. R. Bedon - R. Chevallier - P. Pinon, *Architecture et* urbanisme en Gaule romaine, Tome 1, L'architecture et les villes en Gaule romaine, Paris 1988, 146-47; P. Gros - A. Roth Congès - P. Varène, Le centre monumental gallo-romain, Glanum, Cité grecque et romaine de Provence, Les Dossiers d'Ar-

chéologie 140, 1989, 26-27 et 30.

130 Cf. Ch. Delplace, Portraits d'Urbisaglia, *MEFRA* 93, 1981,

809-10.

131 R. May, op. cit. n. 82, 93 et 97.

1 Jousonna, La

132 Cf. G. Kaenel, Lousonna, La promenade archéologique de Vidy, Lausanne (Guides archéologiques de la Suisse 9)

1977, 32-33, 36-37, fig. 47.

133 L'assimilation du Génie de la colonie à Apollon semble en tout cas opérée à la fin du II° s. apr. J.-C. ou au III° s. apr. J.-C., date de l'inscription CIL XIII 5079; cf. aussi A. Grenier, op. cit. n. 82, 292-94 : à Arles, le temple du forum était vraisemblablement consacré au Génie de la colonie, comme l'attestent quatre incriptions trouvées à proximité de son emplacement restitué.

134 Cf. supra n. 30.

plaques de calcaire à Nyon, de grès à Avenches, sont posées sur des dalles de molasse servant de niveau de préparation. Le podium de la salle Q de l'insula 40 est monté de la même façon 136. Aux deux extrémités, la place est bordée par «quelques pierres jaunes » ¹³⁴, du calcaire hauterivien; il doit s'agir des fondations d'une structure servant de limite à la place proprement dite, sur le modèle d'Augst (cf. pl. 23.1). Si l'on veut placer les 60 m de dallage sur un plan actuel (cf. pl. 22), il est nécessaire de prendre en considération le decumanus maximus qui séparait l'area sacra de l'area publica, suivant le schéma de plusieurs fora, ceux d'Augst, de Nyon ou de Virunum par exemple (pl. 23.1-2 et 25). Le decumanus maximus, large de 9 m, était vraisemblablement dallé sur tout son parcours entre les insulae 22 et 28, ce que laisse supposer le pavement relevé en 1874 (cf. pl. 5.2). Le gravier rencontré par G. Fornerod avant le dallage de pierres grises 134 a par ailleurs pu être celui du decumanus maximus dans une première période d'utilisation: les dalles qui le recouvraient à l'endroit de la tranchée Fornerod auraient disparu lors d'anciennes récupérations, à l'égal du dallage du péribole de l'area sacra plus au nord. Du côté sud, 3,50 m environ séparent encore la place du large mur mis au jour en 1891-92 (cf. pl. 22). Faut-il alors voir dans les «quelques pierres jaunes» le soubassement d'un portique qui aurait entouré la place sur trois côtés à l'exemple de Virunum (pl. 25), avec un mur de clôture sur le côté nord comme à Martigny 137, à Augst et peut-être à Nyon (pl. 24.1 et 23.1-2)? Entre 1849 et 1852, la fouille du côté est de la place a certes mis au jour un portique, mais qui, comme on le verra plus bas, ne peut être considéré comme l'équivalent de ce que l'on attendrait ici. Cependant, à 3 m en avant du portique, on trouvait l'inscription I 40 en place. Au vu de la coupe de la planche 9b, il ne peut s'agir d'une dédicace de statue équestre qui aurait été élevée sur une esplanade, selon la suggestion d'E. Secretan 138; elle est encore moins la dédicace d'un bige ou d'un quadrige, comme on pourrait s'y attendre pour un personnage de rang sénatorial, d'autant qu'elle a été gravée non pas par la cité, mais par un seul personnage 139; le bloc inscrit supportait une statue pédestre. L'inscription en l'honneur de la femme de Q. Cluvius Macer (I 45) est encore une dédicace de statue pédestre, mais placée à 21 cm seulement en avant du bâtiment fouillé. L'inscription I 46 à Q. Cluvius Macer, nouvelle

¹³⁶ Cf. *supra* n. 60.

¹³⁵ Cf. F. Rossi, Nouvelles découvertes à Nyon VD. Premiers résultats, ASSPA 72, 1989, 255.

¹³⁷ Cf. F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny, Martigny (Guides archéologiques de la Suisse 17) 1981, 15-18, fig. 19-21.

138 Cf. Secretan 1888, 32

¹³⁹ Cf. W. Eck, CIL VI 1508 (Moretti, IGUR 71) und die Gestaltung senatorischer Ehrenmonumente, Chiron 14, 1984, 210-11.

base de statue, était sans doute placée à même hauteur que la précédente. L'inscription en l'honneur de Q. Macrius Nivalis (147) ne serait qu'une plaque selon G. Walser, qui aurait alors été apposée contre le bâtiment. Au même endroit, «en avant du péristyle», les fouilles ont livré «une espèce d'autel avec un tableau (la face tournée contre celle du bâtiment) » 140; ainsi décrit, «l'autel» devait être en place; il est très probable qu'il s'agisse en fait du dos d'une base de statue placée à 3 m du portique comme la base I 40; main en bronze (B 8) et diadème (?) (B 17) ont pu lui appartenir. Les rapports de d'Oleires ne signalent aucune colonnade au niveau des blocs inscrits. Il y aurait donc eu un alignement de bases de statues, certaines à 3 m du portique, d'autres qui lui étaient accolées, de la même manière que sur le forum de Pompéi 141; sur le forum d'Ostie, un passage est laissé entre portiques latéraux et bases inscrites élevées sur la place 142. Les fondations de pierres jaunes vues par G. Fornerod du côté sud de la place ne seraient-elles pas alors à mettre en relation avec un monument du type base de statue? L'organisation des autres fora invite à répondre par la négative; une interprétation sera tentée dans le chapitre suivant.

La largeur de la place publique est de 43 m environ (145 pieds) 143, à savoir le double de la distance entre axe de symétrie de l'ensemble du forum et bord du portique est. 43 m sur 60 m, ce sont exactement les dimensions de la cour du forum de Martigny dans son premier état daté avec vraisemblance de l'époque de Claude (cf. pl. 24.1) 144. On retrouve une place large de près de 42 m pour 50 m à 60 m à Paris (pl. 26); la place du forum d'Augst mesure 33 m (46 m portiques compris) sur 58 m (pl. 23.1), celle de Nyon, 30 m à 33 m (42 m portiques compris) sur 56 m à 58 m (pl. 23.2); à Amiens, la place s'élargit à 44 m sur 65 m 145; à Londres, elle est de 30 m à 31 m (40 m à 41 m portiques compris) sur 62 m dans le premier état du forum daté entre 70 et 80 apr. J.-C. 146; on peut citer encore les fora de Saint-Bertrand-de-Comminges (pl. 27) et d'Arles, bien qu'ils s'éloignent déjà de la série la plus proche d'Avenches,

avec, pour le premier, une place de 41 m sur 75 m et, pour le second, une cour d'environ 37 m sur $81 \, \text{m}^{147}$.

En 1786, E. Ritter mentionne sur son plan (pl. 1.1) les «Ruines d'un Mausolée». En 1850, E. d'Oleires dit du podium du temple du forum qu'il n'est autre que le «Mausolée» en question 148. G. Th. Schwarz reprend cette affirmation en invitant toutefois à la prudence: la rangée d'arbres qui forme le rectangle qu'E. Ritter désigne comme «Ruines d'un Mausolée» correspondrait aux limites de la propriété Fornallaz sur laquelle se trouve l'insula 29 (cf. pl. 3, parcelle 1789) 149. E. Ritter ne nous fournit aucune explication sur son appellation. Probablement a-t-il pris en compte l'immensité du monument encore existant et son éloignement par rapport au forum qu'il situait au sanctuaire du Cigognier 150. Il n'y a pas de raison de douter de l'assertion d'E. d'Oleires. L'interprétation de Schwarz ne peut par contre être suivie. Si l'on respecte strictement l'échelle que Ritter donne à son plan, en toises de 6 pieds du Roy (1,95 m), on s'apercoit que le pré rectangulaire entouré de bosquets qui nous occupe est situé à 40 m environ au sud-est de la fontaine du Bornalet, qu'on retrouve sur le plan 1910 (pl. 5.2); le bosquet nord du rectangle mesure environ 29 m sur 55 m, le bosquet ouest environ 17 m sur 57 m et le rectangle intérieur environ 30 m à 32 m sur 45 m à 55 m. Malgré l'approximation des dimensions, il est à notre avis indubitable que le pré dessiné par Ritter correspond à la place du forum. Le bosquet nord couvrait tout ou partie du temple, situé en limite des parcelles 3070, 3353, 1742 et 3299 (cf. pl. 2), en limite des insulae 22 et 28. Le bosquet ouest couvrait le portique ouest de l'insula 28. Comme Fornerod avant lui dans l'insula 40, Louis Guisan faisait vraisemblablement disparaître les buissons qui bordaient sa propriété lorsqu'il mit au jour les premiers vestiges de la prétendue «Schola des Macer» 151.

Aile est

Tout le portique est de la place du forum a été fouillé par E. d'Oleires. Les documents qu'il a rassemblés suffiraient à en proposer l'élévation, comme il le souhaitait ¹⁵². Nous nous contenterons

¹⁴⁰ Cf. *supra* n. 43.

¹⁴¹ Cf. A. e M. de Vos, *Pompei, Ercolano, Stabia*, Roma (Guide archologiche Laterza 11) 1982, 32-34, plan p. 33.

¹⁴² Cf. G. Calza - G. Becatti, *Ostie*, Rome (Itinéraires des musées, galeries et monuments d'Italie 1) 1980⁶, fig. 5; C. Pavolini, *Ostia*, Roma (Guide archeologiche Laterza 8) 1983, 105.

¹⁴³ L'emplacement est-ouest du bâtiment appelé «Schola des Macer», si l'on se fie aux plans de C. Bursian (pl. 1.3) et d'A. Rosset (pl. 5.2), varie malgré tout d'une quarantaine de cm selon qu'on reporte l'inscription I 40 à l'est ou à l'ouest de la limite de parcelles.

¹⁴⁴ Cf. supra n. 137.

¹⁴⁵ Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, Amiens romain, Samarobriva Ambianorum, Amiens (Revue archéologique de Picardie) 1983, 82; cf. R. Etienne, art. cit. n. 100, 18, fig. 14.

¹⁴⁶ Cf. P. Marsden, *The Roman Forum Site in London*, London 1987, 28-32, 73, fig. 18.

¹⁴⁷ Pour Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. R. May, *op. cit.*n. 82, 98-99; pour Arles, cf. A. Grenier, *op. cit.* n. 82, 295;
R. Amy, *art. cit.* n. 100, 275-76, 289 et 291, fig. 4 et 7.

⁴⁸ Cf. *supra* n. 19.

¹⁴⁹ Cf. Schwarz 1964, 84; Schwarz 1969, 59.

¹⁵⁰ Cf. supra art. de D. Tuor-Clerc.

¹⁵¹ Cf. supra chap. 1.2. Insula 28, Partie est; cf. supra n. 70. 152 «Les pièces du péristyle... nous paraissent devoir être acquises, placées (et) rangées sur le devant du bâtiment du musée pour rappeler le monument et pour procurer aux artistes la possibilité de restituer ledit monument tel qu'il était par un dessin», MRA/ARCH, E. d'Oleires, Minute du journal analytique des Antiquités faisant suite à deux cahiers, le dernier bouclé au 12 fév. 1851, N° 2030 C.

pour l'heure d'élaborer un plan, sur la base d'une interprétation générale. La chronologie de la fouille montre bien qu'E. d'Oleires a commencé par explorer le nord de l'édifice pour remonter au sud, dégageant d'abord l'intérieur des pièces avant d'attaquer leur façade ouest. Sur une longueur de 184 pieds vaudois (55,20 m) exactement, il observe un bâtiment qu'il nomme «péristyle», composé de trois ordres d'architecture différents. Si certaines bases de colonnes étaient encore en place en façade, les colonnes elles-mêmes jonchaient le sol du bâtiment (cf. pl. 9); celui-ci était limité à l'est par un mur 153; cette situation a pu être à l'origine de la désignation de «péristyle». Comme cela se déduit du dessin de la planche 9, les trois ordres décoraient très certainement les façades de trois pièces; celles-ci étaient probablement séparées par des passages délimités par des pilastres. Des dalles rouges (du porphyre ou plutôt du calcaire devenu rouge à la suite d'un incendie?), blanches et noires ont probablement formé le dallage des passages, comme le pavement de «marbre blanc» et d'«ardoise noire» du bâtiment de l'insula 34154. La largeur de la pièce nord est de 13,30 m - 13,40 m; celle de la pièce centrale a pu être égale à la précédente, étant donné que, lorsque d'Oleires poursuit les fouilles, il annonce clairement que les 27 m de bâtiment fouillés appartiennent à un ordre d'architecture différent. La troisième pièce était ornée de colonnes lisses surmontant des piédestaux rainés pour recevoir des plaques de balustrades (Sc 20), à l'exemple des exèdres de l'insula 40 (cf. pl. 18). Cinq piédestaux sont connus. Sur les dalles qui séparaient quatre d'entre eux sur la terrasse du musée, une seule (Sc 36; cf. pl. 10.3) était creusée latéralement de manière à recevoir les montants d'une plaque de balustrade par exemple. Six dalles analogues devaient entourer les piédestaux. En considérant les demi-piédestaux qui bordaient chaque côté de la colonnade 155, nous pouvons estimer la longueur de la façade de la pièce à 11 m environ.

La première pièce devait être ornée de colonnes cannelées (cf. Sc 22; pl. 13.1). La seconde pièce était agrémentée de colonnes rudentées, dont trois bases et des fûts de colonnes étaient alignés sur la terrasse du musée (cf. Sc 40; pl. 10.2). Des plaques de revêtement (Sc 27-30; pl. 12.2) rehaussaient les parois, enserrées dans des encadrements avec feuilles d'eau, rais-decœur et tresses (Sc 25; pl. 12.1).

Dans l'essai de restitution du forum (pl. 22), deux passages ont été dessinés de chaque côté

¹⁵³ Cf. *supra* n. 45. ¹⁵⁴ Cf. *supra* n. 48 et 51. de la troisième pièce pour atteindre les 55,20 m qu'E. d'Oleires attribue au «péristyle» proprement dit. Il semble bien en effet que d'Oleires n'ait pas inclus dans l'édifice à colonnades les 3,50 m environ qui terminaient sa fouille du côté sud; en avant du dernier pilastre sud-ouest se trouvaient une grande base moulurée et des pierres de taille; directement à l'ouest de ces éléments ont été dégagées les trois inscriptions en l'honneur de la famille Macer (I 45-47) et peut-être les fragments d'architrave inscrits (I 48-50). L'aménagement du secteur reste difficile à saisir.

G. Th. Schwarz voyait dans le bâtiment une basilique en 1957, hypothèse qu'il évite de reprendre en 1964 156. Trois côtés fermés et un quatrième ouvert dans chacune des pièces parlent pour une succession de trois exèdres qui ont pu servir de scholae au sens de sièges de corporations, comme la schola des Nautes du Léman sur le forum de Lousonna. De la même manière qu'en facade des exèdres de l'insula 40 (cf. I 86-87), de grandes inscriptions sur architraves honoraient des donateurs ou des hauts personnages. L'inscription mentionnant une schola (I 42) et celle citant Q. Iulius (I 43), vu leur caractère proche de l'inscription avenchoise des Nautes (I 62), prendraient facilement place au-dessus d'un des passages conduisant aux locaux disposés derrière les exèdres. Le mot schola y désignerait alors effectivement le siège d'une corporation. Ce n'est pas la signification du terme schola sur l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer (1 46); G. Th. Schwarz a démontré qu'il y désigne un monument muni d'un banc, orné de statues, élevé sur une place, le long d'une rue ou servant de monument funéraire 157. L'ensemble de l'édifice ne peut donc correspondre à la «Schola des Macer». Tout au plus une de ces pièces a pu être aménagée en un monument-schola, qu'il est aujourd'hui impossible de déterminer. L'aile est de l'insula 28 se rapproche bien plus, quant à sa fonction, du forum des corporations d'Ostie où se succèdent les bureaux commerciaux sur sols pavés de mosaïques-annonces; sa décoration soignée le met en

¹⁵⁶ Cf. Schwarz 1957, 51 et Schwarz 1964, 94.

¹⁵⁵ L'un des deux piédestaux engagés a été dessiné par J. Frizzi, MRA 1847/004.

¹⁵⁷ Cf. Schwarz 1957, 15-21, 49; les récentes fouilles de la nécropole du lieu-dit «En Chaplix» ont mis au jour deux monuments semi-circulaires richement ornés de statues, bordant la route qui conduit à la ville romaine par son entrée nord-est; aucune inscription n'y a été trouvée pour l'instant par les fouilleurs, D. Castella et L. Flutsch, Archéodunum, cf. id., La nécropole romaine d'Avenches VD-En Chaplix. Premiers résultats, ASSPA 72, 1989, 272-80, et J.-M. Pittier, Archéologie vaudoise, L'année des nécropoles, Gazette de Lausanne, 15-16 juillet 1989, 1-2; on peut cependant avancer qu'il s'agit vraisemblablement là de scholae telles que celle que mentionne l'inscription en l'honneur de Q. Cluvius Macer, cf. V. Kockel, Die Grabbauten vor dem Herkulaner Tor in Pompeji, Beiträge zur Erschliessung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur, Bd. 1, Mainz 1983, 18 s.; id., Funde und Forschungen in den Vesuvstädten I, Archäologischer Anzeiger 1985, 564-65, fig. 47.

parallèle avec le forum de Nyon où la célèbre mosaïque dite d'Artémis parait le sol d'une grande pièce de l'aile nord de l'area publica (pl. 23.2, E); la disposition des pièces enfin suscite le rapprochement avec le forum de Virunum (pl. 25), mise à part la différence de dimensions, et, dans une moindre mesure, avec les fora de Martigny et de Londres dans leur premier état 158.

L'aménagement de la partie est de l'édifice reste conjectural (pl. 22). Locaux divers et boutiques y avaient certainement leur place.

Aile ouest

La disparition des arbres et autres buissons sur l'emplacement de l'aile ouest de l'insula 28 indique aujourd'hui qu'elle a dû être explorée anciennement. Aucune information ne nous est parvenue à ce sujet, excepté l'existence d'un mur et d'un égout dirigés est-ouest, relevés sur le plan 1910 159. Sur le modèle du forum de Virunum, il est permis de supposer une disposition semblable à l'aile est de la place publique (cf. pl. 22).

2.3. Basilique et annexes

Basilica

L'organisation de l'area sacra et de l'area publica dégagée jusqu'ici fait présumer, à l'instar des fora déjà mis en parallèle, une basilique fermant le petit côté sud de la place du forum 160. La relation des fouilles de 1892 par F. Jomini, complétée par le plan 1910, amène plusieurs indices en faveur de cette hypothèse 161. Premièrement, les fouilles n'ont pas touché de rue, que G. Fornerod ou F. Jomini n'auraient pas manqué de constater; la «riche habitation» découverte interrompait le tracé du decumanus repéré entre les insulae 29 et 35; il ne se prolongeait donc pas entre les insulae 28 et 34 comme le propose le plan 1970, basé ici sur le plan archéologique de 1962 162. Cette particularité se retrouve dans le plan du forum de Trèves où la basilique est érigée sur le tracé d'un des cardines du réseau de la ville (cf. pl. 29).

Les pavements décrits par F. Jomini sont un deuxième indice en faveur d'un bâtiment public:

¹⁵⁸ Pour Ostie, cf. C. Pavolini, *op. cit.* n. 142, 67-69; pour Nyon, cf. D. Weidmann, *art. cit.* n. 119, 76, fig. 2; pour Martigny,

cf. *supra* n. 137; pour Londres, cf. *supra* n.146.

159 La position qui leur a été attribuée sur le plan du forum de 1989 (pl. 21) est hypothétique; le plan 1910 offre de telles différences de mesures par rapport aux limites de parcelles actuelles qu'il a été choisi de placer arbitrairement égout et mur dans le prolongement des éléments observés dans l'insula 27

(cf. *supra* n. 71).

160 Cf. J.-Ch. Balty, Le forum de Bavay et les basiliques de forum, Revue du Nord 71, 1989, 7-23.

Cf. supra n. 51.

grandes dalles en «marbre blanc» comme dans les exèdres de l'aile est de l'area publica (cf. Sc 37-40), carrelage de «marbre blanc» et «d'ardoise noire » comme ce devait être le cas dans les passages entre les exèdres citées, genre de carrelage qui recouvrait les exèdres des portiques du forum de Glanum ou la curie d'Avignon, trois pavements de mosaïque identiques enfin, traités de manière simple, propre à couvrir de grandes surfaces, selon un schéma proche de la mosaïque de façade de l'odéon de Lyon 163.

Troisième indice, le mur de 2 m reporté sur le plan 1910 en limite sud de la place publique, a une largeur comparable au mur de façade de la basilique de Trèves, sans compter l'avancée centrale (pl. 29) 164. Autre indice encore, une colonne ou un pilier est noté au sud du mur (cf. pl. 5.2), vraisemblablement en place à l'égal des piliers de l'insula 22 nord; son axe est situé à 6 m du mur. A. Caspari relevait en 1865 la nature identique des matériaux trouvés en limite des champs Guisan et Fornallaz (pl. 15.1) et mentionnait l'existence d'un grand mur (plutôt une fondation de mur?) traversant les deux champs 165. Ce mur est situé exactement à 6 m au nord de l'extrémité du mur à contreforts du bâtiment dégagé en 1872 dans les champs voisins (cf. pl. 5.2 et 21).

La réunion de tous ces éléments permet, en faisant jouer l'axe de symétrie du forum, de tenter une restitution de la basilique d'Avenches. Elle aurait une largeur hors tout de 26 m environ, 23 m dans œuvre, ce qui la rapprocherait de la basilique de Nyon aux mêmes proportions, mais aussi de la basilique d'Augst (22 m dans œuvre), de celle d'Ardea (23,80 m intérieurs), d'Augusta Bagiennorum (24 m), de Pompéi (24 m dans œuvre), de Trieste (23,50 m) ou de Vetera près de Xanten (24,40 m), pour ne citer que quelques exemples 166. Les ailes de la basilique mesureraient 6 m de largeur. Les pavements de 6 m sur 9 m et de 6 m sur 3 m mis au jour par G. Fornerod ont très bien pu couvrir une partie du sol de l'aile nord; le dallage de carreaux noirs et blancs s'adapte parfaitement à une zone de passage, marquage au sol d'un

¹⁶² Cf. Schwarz 1964, 88-89.

¹⁶³ Pour Glanum, cf. J.-Ch. Balty, Basilique et curie du forum de Glanum : Note sur le centre monumental de la ville augustéenne, Latomus 21, 1962, 292; pour Avignon, cf. F. Salviat, Tibère, Drusus le Jeune et le «forum» d'Avignon, Revue Archéologique 1979, 266; cf. aussi le pavement de l'exèdre I du forum de Thuburbo Majus, M. A. Alexander - A. Ben Abed - S. Besrour-Ben Mansour - D. Soren, Thuburbo Majus, Les mosaïques de la région du forum, Tunis (Corpus des Mosaïques de Tunisie II) 1980, 33, pl. XIII, N° 24 A; pour Lyon, cf. P. Wuilleumier, Fouilles de Fourvière à Lyon, Paris (Suppl. Gallia IV) 1951, 50, pl. X, 2-3.

Cf. H. Cüppers, art. cit. n. 87, fig. 22.

¹⁶⁵ Cf. *supra* n. 52.

¹⁶⁶ Pour Nyon, cf. Ph. Bridel, Les basiliques du forum de Nyon (Colonia Julia Equestris), Revue du Nord 71, 1989, 59-65, en part. 61; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, op. cit. n. 74, 49-51; pour les autres basiliques citées, cf. J.-Ch. Balty, art. cit. n. 163,

accès de la basilique. La basilique de Pompéi offre une entrée centrale, celle de Nyon aurait trois entrées donnant sur la cour, dont une centrale, de même que celle d'Augst¹⁶⁷. Dans son rapport, F. Jomini dit que l'un des pavements de mosaïque se poursuit sur la propriété voisine; il ne s'agit très probablement pas de la parcelle fouillée par A. Caspari, mais plutôt de celle qui jouxte le côté ouest du champ de G. Fornerod; le passage dallé de noir et de blanc qui a été dégagé correspondrait alors à l'accès central de l'édifice; il était entouré de deux mosaïques de 9 m de long, interrompues par deux nouveaux dallages en damier. Ces pavements bordaient au nord le large mur de 2 m et devaient être limités au sud par la colonnade qu'on attend au centre d'une basilique. La seule colonne reportée sur le plan 1910 en atteste au moins l'existence.

L'emplacement de la colonne, du mur observé par A. Caspari en 1865, les dimensions des pavements, le respect de la symétrie et l'observation de l'aménagement de l'espace central des basiliques d'Augst, de Martigny et de Nyon en particulier (pl. 23.1-2 et 24.1), invitent à restituer une nef centrale d'environ 45 m sur 12,50 m, dimensions similaires à la nef centrale du deuxième état de la basilique de Nyon. Le ou plutôt les accès dallés de 3 m de largeur empêchent cependant un agencement de 14 colonnes comme à Nyon; ils poussent à choisir une suite de 12 colonnes avec un entraxe de 13 à 13 pieds et demi (environ 3,90 m à 4 m), celui qui régit l'ordonnance des colonnes des basiliques de Glanum et de Pompéi 168. Ainsi 4 colonnes occuperaient la largeur de la nef. Un ordre intérieur de 4 × 12 colonnes est attesté à Pompéi, à Vetera près de Xanten et à Trieste 169. Vu la proximité de leurs dimensions, faut-il voir à Avenches comme à Nyon une colonnade avec absides sur les petits côtés? Rien ne permet de l'avancer.

F. Jomini parle d'un dallage de 12 m sur 7 m en avant duquel se trouve l'un des pavements de mosaïque; il rapporte aussi qu'une troisième mosaïque, identique aux deux autres, bordait encore le carrelage noir et blanc. Si le pavage était limité par le mur de façade au nord, il faut en déduire que le côté sud se poursuivait sous forme de mosaïque. Cela impliquerait-il une alternance de pa-

vements à l'intérieur de la nef centrale? Une telle séparation de la nef centrale en zones alternées se voit dans la basilique-marché de Saint-Bertrand-de-Comminges à l'époque antoninienne, mais avec des piliers de séparation 170. Il se peut aussi que les 7 m cités ne soient que la distance sur laquelle le dallage, en partie récupéré, a été observé — sur le plan 1910 ne sont relevés que 7 m de structure au sud-ouest du champ de G. Fornerod, le reste étant dessiné en traitillé. La deuxième solution a été retenue pour l'essai de restitution de la planche 22.

La longueur intérieure de la basilique serait d'environ 55 m; ses murs de fermeture s'inscriraient dans le prolongement des murs qui fermaient les exèdres de l'area publica (cf. pl. 22). Longueur et ordonnance la rapprocheraient de la basilique du premier état de Martigny — dont la nef centrale mesure d'ailleurs 45 m de longueur — (pl. 24.1). Deux absides venaient-elles agrandir l'espace intérieur? Elles rappelleraient à nouveau Martigny et Nyon, mais aussi Augst dans le premier état de la basilique ou le côté sud de la basilique de Trieste.

La basilique d'Avenches aurait donc eu une longueur totale d'environ 57 m, 71 m en comptant des absides. Du côté nord, comme à Martigny (pl. 24.1), une rampe d'escaliers a pu lui donner accès, rampe dont G. Fornerod aurait vu les fondations, ces pierres jaunâtres qui fermaient la place publique. Que faire alors de l'espace restant pour combler la largeur totale du forum (93 m)? Y avait-il des salles latérales comme c'était peut-être le cas à Nyon 171? Ou faut-il supposer un agrandissement, sur le modèle d'Augst ou de Martigny? Les absides auraient été supprimées, la nef centrale éventuellement prolongée, la basilique atteignant ainsi environ 73 m hors tout, ses murs de façades est et ouest s'inscrivant dans le prolongement des murs externes du cryptoportique de l'insula 22 (cf. pl. 22). La longueur intérieure de la basilique de Trèves est de 74 m (pl. 29). La basilique de Ladenburg mesure quant à elle 73 m hors œuvre 172. A l'exemple de Bavay (pl. 28) et peut-être de Paris (pl. 26), les derniers mètres auraient été réservés à des boutiques ouvertes sur les rues latérales 173.

171 Cf. Ph. Bridel, art. cit. n. 166, 63.

¹⁶⁷ Pour Pompéi, cf. K. Ohr, *Die Basilika in Pompeji*, Karlsruhe (Dissertation der Fakultät für Architektur an der Technischen Hochschule in Darmstadt) 1973, pl. XVII; pour Nyon, cf. Ph. Bridel, *art. cit. supra*, 63; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n, 74, 50, fig. 39, basilique du premier état

cit. n. 74, 50, fig. 39, basilique du premier état.

168 Pour Glanum, cf. P. Gros - P. Varène, Le forum et la basilique de Glanum : problèmes de chronologie et de restitution, Gallia 42, 1984, fig. 12; pour Pompéi, cf. K. Ohr, op. cit. supra,

pl. XVII.

169 Pour Vetera, cf. A. Grenier, op. cit. n. 82, 525, fig. 175; pour

Trieste, cf. Cl. Zaccaria, Problemi epigrafici del foro di Trieste,

MEFRA 100, 1988, 72, fig. 3; cf. aussi J.-Ch. Balty, art. cit. n. 160,

10.

¹⁷⁰ Cf. R. May, op. cit. n. 82, 108-09.

¹⁷² Cf. B. Heukemes, Ladenburg HD, dans Ph. Filtzinger - D. Planck - B. Cämmerer, *Die Römer in Baden-Württemberg*, Stuttgart 1986³, 386-89.

¹⁷³ Pour Bavay, cf. R. Hanoune - A. Muller, Recherches archéologiques à Bavay I-II, Revue du Nord 70, 1988, 47, fig. 1-3; pour Paris, cf. pl. 26, mais aucune boutique n'a été reportée aux abords de la basilique sur la maquette du forum de Paris, publiée dans le catalogue de l'exposition «Lutèce, Paris de César à Clovis», cf. supra n. 74, 26 et 28; cf. aussi H. Drerup, Zur Plangestaltung römischer Fora, Hellenismus in Mittelitalien, Kolloquium in Göttingen vom 5. bis 9. Juni 1974, Zweiter Teil, Göttingen 1976, 407, fig. 1a.

La présence d'inscriptions (I 63) dans la basilique ne doit pas choquer, au contraire: une statue équestre d'époque impériale est attestée dans la nef centrale de la basilique de Pompéi, des statues ornaient les absides latérales de la basilique de Virunum¹⁷⁴. La mention d'un *duumvir* (I 63b; pl. 15.2) s'intègre par ailleurs bien à un lieu dont «l'une des fonctions principales... est de servir de siège, permanent ou temporaire, aux tribunaux» ¹⁷⁵.

Annexes sud

Le bâtiment fouillé en 1872 au nord de la parcelle de G. Fornerod (N° 1978, cf. pl. 3) n'est que très peu documenté 176. Les deux grandes mosaïques en opus signinum ont certes pu recouvrir le sol des deux pièces que semble montrer le plan 1910 (pl. 5.2), mais elles pouvaient aussi décorer le sol de l'espace d'environ 4 m laissé entre le mur sud de la basilique et le mur nord desdites pièces. C'est peut-être l'un de ces pavements que G. Fornerod découvrait vers 1850 lorsqu'il extrayait les pierres d'un mur. La grande inscription 164 rappelait-elle en entablement les travaux consentis par un haut personnage? Les recherches en cours de M^{me} R. Frei-Stolba et du Séminaire d'épigraphie de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne apporteront, nous l'espérons, une réponse. Le plan de l'édifice tel qu'il apparaît sur le plan 1910 est plus parlant. G. Th. Schwarz l'interprétait comme un temple 177. Sa position par rapport à la basilique et au reste du forum, ses contreforts sur le côté ouest et la répartition des pièces, l'une carrée et l'autre rectangulaire, invitent à en faire une curie et un tribunal, à l'image de l'édifice annexe de la basilique de Glanum¹⁷⁸. C'est dans une disposition analogue que se situent les curies d'Augst et de Feurs (cf. pl. 23.1 et 24.2); dans ses 18,90 m sur 9,40 m intérieurs, celle de Feurs comporte un vestibule, semble-t-il, comme ce pourrait être le cas à Avenches dans un espace intérieur d'environ 15,50 m sur 10 m¹⁷⁹. La salle carrée de la curie d'Avenches se rapprocherait, outre de la curie de Glanum (11,75 m sur 10,15 m), de celle d'Avignon, à peu près carrée, de 12,10 m de profondeur hors œuvre, excepté son abside axiale 180. Ce serait donc ce bâtiment dont les fils Macer tiennent à rappeler, sur la place publique, à proximité de la basilique, qu'il a été offert par leur trisaïeul M. Afranius Professus (cf. I 45)¹⁸¹.

Il est bon de relever que la distance nord-sud du forum, curie comprise, est d'environ 184 m (622 pieds), peut-être même de 190 m (642 pieds) si l'on considère que la limite nord du terrain de forme trapézoïdale (cf. pl. 2, parcelle N° 421) reflète un état ancien. Avec 93 m (314 pieds) estouest, la superficie du forum d'Avenches a pu être calculée suivant un rapport de 1:2.

Les constructions qui recouvraient la moitié sud de l'insula 34 n'ont laissé aucune trace à ce jour. Le plan 1786 d'E. Ritter (pl. 1.1) laisse cependant supposer qu'il devait y avoir une structure fermant le guartier en bordure de la rue attendue à cet endroit: des arbres, arbustes ou buissons s'étaient développés le long des anciennes limites de propriétés (cf. pl. 21, parcellaire ancien), sauf entre les insulae 34 et 40. Entre les insulae 35 et 41, la limite de propriété se situerait au niveau probable d'un mur intérieur de portique d'environ 5 m qui se serait ouvert au sud de l'insula 35, le long de la rue. Entre les *insulae* 33 et 39, la limite s'est faite au bord de la rue, ce qui expliquerait le décalage reporté au milieu de la ligne d'arbustes sur le plan 1786 (pl. 1.1).

2.4. Hôtel de ville ou praetorium?

Le vaste édifice de l'insula 40 n'a pas été fouillé dans sa totalité. Le jeu de la symétrie permet de restituer au moins un mur de clôture du côté est. La découverte, en limite de propriété (cf. pl. 16, l), d'une colonne plus volumineuse que celles qui ornaient l'exèdre H182, incite à restituer un portique de façade; il pourrait d'ailleurs avoir suivi la limite de parcelles, située à 3,80 m environ (13 pieds) au nord du mur de façade du bâtiment. Si la salle située à l'ouest de l'exèdre H n'était pas accessible du côté nord, le couloir L (cf. pl. 16) devait, lui, donner la possibilité de monter sur la place, le jardin d'angle sud-ouest de l'édifice. Il s'ensuit qu'il devait y avoir liberté de déambuler tout au long de la façade du bâtiment. Cela n'empêche pas l'existence d'ailes de chaque côté de la place que délimiterait le portique. La limite ouest de la parcelle N° 1978 (cf. pl. 3) pourrait être alors signe d'une structure de l'aile est de l'insula 40. Il en va de même pour le côté ouest de la parcelle 1743 à mettre en rapport avec une aile ouest de l'insula. Ces limites de terrain s'inscrivent dans le prolongement de constructions observées ou restituées dans l'insula 28. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de souligner que les exèdres H et H' sont

176 Cf. supra chap. 1.3. Insula 34, Partie centrale, n. 54-57.

177 Schwarz 1964, 91.

¹⁸⁰ Pour Glanum, cf. J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 163, 313; pou Avignon, cf. F. Salviat, *art. cit.* n. 163, 266.

¹⁷⁴ Pour Pompéi, cf. A. e M. de Vos, op. cit. n. 141, 35 et 37; pour Virunum, cf. H. Vetters, art. cit. n. 115, 258.
¹⁷⁵ P. Gros, Byrsa III, Rapport sur les campagnes de fouilles

¹⁷⁵ P. Gros, *Byrsa III, Rapport sur les campagnes de fouilles de 1977 à 1980: la basilique orientale et ses abords*, Rome (Collection de l'Ecole Française de Rome 41) 1985, 151.

¹⁷⁸ Cf. P. Gros - A. Roth Congès - P. Varène, *art. cit.* n. 129, 32-33

<sup>32-33.

&</sup>lt;sup>179</sup> Cf. M. Vaginay - P. Valette, art. cit. n. 95, 43; *iid.*, Feurs (Loire): dégagement du forum augustéen, *Les Dossiers d'Archéologie* 78, 1983, 42.

¹⁸⁰ Pour Glanum, cf. J.-Ch. Balty, *art. cit.* n. 163, 313; pour

¹⁸¹ Cf. *supra* n. 41.

¹⁸² Cf. Secretan 1917, 16.

distantes de 42,90 m l'une de l'autre, la largeur proposée pour la place publique. En conséquence, il ne fait à notre avis aucun doute que l'insula 40 procède d'une même conception architecturale que les insulae 22, 28 et 34. Le plan du forum d'Avenches avec son extension de l'insula 40 se rapproche ainsi étroitement des fora d'Augusta Bagiennorum ¹⁸³, peut-être de Trèves (pl. 29) et surtout d'Amiens ¹⁸⁴. Ce dernier a été mis en place dès l'époque flavienne au plus tard, au moment où Samarobriva, chef-lieu des Ambiens, recevait le droit latin. Le prolongement du forum d'Amiens est interprété comme un vaste macellum destiné à accueillir foires et marchés à dates régulières 185. Ce n'était certainement pas le cas de l'insula 40 d'Avenches.

Hôtel de ville?

Dans la pièce A (cf. pl. 16), le hall d'entrée du bâtiment, une inscription rappelait l'embellissement de la curie (I 85). E. Secretan propose dès lors de voir une curie dans les pièces A et B, avec annexes dans les pièces adjacentes C, D et E 186. W. Cart suit prudemment Secretan, tout en restant dans l'expectative de données de fouilles plus concluantes 187. G. Th. Schwarz reprend l'interprétation de Secretan, en faisant de tout le bâtiment une curie au sens d'hôtel de ville: entrée monumentale, salles de réunions, locaux administratifs, locaux de service près de l'entrée, les exèdres servant de lieux de discussion, d'observation ou de repos 188. Une curie ne peut cependant désigner un ensemble de pièces; le terme s'applique à la salle de réunion du sénat local, l'assemblée des décurions chargés de l'administration municipale 189. Par ses vastes proportions (13,80 m sur 16,20 m), la salle Q pourrait se prêter à une telle identification. Munie de contreforts du côté est, elle montre un podium d'environ 2 m sur 5 m - 6 m au centre de sa paroi sud, face à l'entrée. Un «piédestal» prend place au fond de la curie de Thuburbo Majus; la curie d'Alésia est elle aussi agrémentée d'un piédestal; à Augst (cf. pl. 23.1), un podium est situé au milieu de la paroi côté basilique, face aux gradins, siège des duumviri; à Rome enfin, un large socle occupait le fond de la curie, réservé à la présidence, devant la base de la statue de la Victoire 190.

¹⁸³ Cf. A. Grenier, op. cit. n. 82, 383-85, fig. 122; R. Etienne, art. cit. n. 100, fig. 19.

184 Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, op. cit. n. 145, 73-85, fig. 22;

R. Etienne, art. cit. supra, 18, fig. 14.

Cf. D. Bayard - J.-L. Massy, op. cit. supra, 85. ¹⁸⁶ Cf. Secretan 1917, 15-16; *id.* 1919, 104-05.

¹⁸⁷ Cart 1919, 9.

¹⁸⁸ Cf. Schwarz 1964, 87 et 90.

¹⁸⁹ Cf. J.-Ch. Balty, art. cit. n. 163, 307.

¹⁹⁰ Pour Thuburbo Majus, cf. M. A. Alexander et al., op. cit. n. 163, 51-52, plan 12, N° 41; pour Alésia, cf. A. Grenier, op. cit.

Le podium de la salle Q est construit au-devant d'une base circulaire R (cf. pl. 16). E. Secretan l'interprète comme base d'une colonne milliaire du type du milliarium aureum du forum de Rome, point idéal de départ des routes romaines 191. L'idée est séduisante lorsqu'on sait qu'Avenches sert de point de référence pour les milliaires de la région 192. De plus, la base, située à l'extrémité sud de l'axe général du forum, est érigée dans une salle qui a révélé des inscriptions mentionnant les empereurs Sévères, connus pour leurs réfections du réseau routier 193. Il semble toutefois difficile d'admettre une telle hypothèse: la base circulaire est construite dans un espace fermé, au contraire du milliarium aureum; elle fait partie intégrante de la salle Q. P. Schazmann opte pour une base de statue d'un personnage particulièrement vénéré; la forme circulaire rappellerait l'aménagement de certains mausolées honorifiques; l'heroon de Milet serait un exemple typique de ce genre de contruction et, dans cette même cité, l'hôtel de ville renfermait un grand monument funéraire 194. Le monument en question, rectangulaire, est situé au milieu de la cour du bouleuterion de Milet, tandis que l'heroon est érigé en limite de ville et présente des proportions nettement supérieures à la base avenchoise 195. Une statue colossale d'empereur ou plusieurs statues auraient cependant tout à fait leur place dans une salle où la famille impériale est honorée par des inscrip-

Il est frappant de noter le parallélisme qu'il y a entre l'aménagement des deux salles rectangulaires S autour du soubassement R et celui des deux bibliothèques entourant la colonne trajane sur le forum du même nom à Rome; la colonne était surmontée d'une statue de l'empereur et renfermait, dans sa base, l'urne d'or contenant ses cendres; elle marquait la fin du forum avant l'érection du temple dédié à Trajan et à Plotine vers 121 apr. J.-C. 196. L'espace n'est pas suffisant à Avenches pour y restituer une colonne historiée mais, malgré l'écart des dimensions, la similitude de la disposition architecturale est significative. On la retrouve au fond de la basilique de Virunum (cf. pl. 25) où deux salles chauffées sont installées

 id., op. cit. n. 125, 53-54.
 ¹⁹¹ Cf. Secretan 1917, 13; id. 1919, 103; cf. sur le milliarium aureum, F. Coarelli, op. cit. n. 125, 59; cf. aussi M. Verzár, L'Umbilicus Urbis. Il Mundus in età tardo-repubblicana, Dia-

loghi di Archeologia 9-10, 1976-77, 378 s.

² Cf. Walser 320-22. ¹⁹³ Cf. W. Drack - R. Fellmann, *Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart-Jona 1988, 70-71

Schazmann 1919, 201.

n. 82, 479-80; pour Augst, cf. R. Laur-Belart, *op. cit.* n. 74, 51; pour Rome, cf. A. von Gerkan, Die römische Curia, dans F. Krischen, Antike Rathäuser, Berlin 1941, 34-44, pl. 35-38; F. Coarelli, Guida archeologica di Roma, Verona 19803, 65-67;

¹⁹⁵ Cf. G. Colonna, Mileto, Enciclopedia dell'Arte Antica V, 1963, 12, 19, fig. 16. Cf. F. Coarelli, op. cit. n. 125, 98, 113-15.

de chaque côté d'un passage central; H. Vetters y suppose les bureaux des *duumviri*¹⁹⁷. Les données nous manquent pour avancer une datation de ce genre de contruction; on peut toutefois se demander si les pièces S et le soubassement R de l'*insula* 40 n'offrent pas une combinaison des deux situations observées à Rome et à Virunum.

Que la salle Q soit une curie fait tout de même difficulté : qu'advient-il de la curie de l'insula 34? Le bâtiment de l'insula 40 remonte à l'époque flavienne (selon Schazmann), voire tardo-flavienne pour sa décoration (cf. Sc 47-49). Les inscriptions I 86 et 87 dateraient du milieu ou de la seconde moitié du Ier s. apr. J.-C.; Pekáry base sa datation essentiellement sur des considérations historiques 198, mais rien n'empêche de voir dans ces incriptions un honneur rendu à un haut personnage en place avant la fondation de la colonie et qui aurait œuvré pour elle. La question reste en suspens. La salle Q aurait-elle été la nouvelle curie de la colonie, après nouvelle affectation ou suppression de l'ancienne curie lors de l'agrandissement du forum? La permanence des curies à leur emplacement d'origine dans d'autres cités 199, invite à répondre par la négative.

Praetorium

La superficie de la salle Q se rapproche, par son rapport de 5,75:6,75, de la salle d'audience du palais de Fishbourne, daté du dernier quart du ler s. apr. J.-C. (rapport d'environ 5,6:6,6) et surtout de l'Aula Regia du palais de Domitien sur le Palatin (5,45:6,45)²⁰⁰. La vaste salle Q, bien que nettement plus modeste que la salle d'audience de Domitien, a tout d'une aula de réception. L'entrée monumentale de la pièce A, le large vestibule de la pièce B, les différents locaux annexes, la décoration soignée des exèdres H et H', l'existence de jardins et la disposition des pièces font pencher pour une interprétation de l'ensemble comme praetorium, au sens de palais même temporaire d'un gouverneur de province, comme en parle Cicéron (Verr. IV, 65 et V, 92), ou plus généralement de siège des hauts fonctionnaires romains²⁰¹. Si le plan du très probable prétoire d'Avenches n'est pas directement parallèle aux deux prétoires bien

197 Cf. H. Vetters, *art. cit.* n. 115, 258; *id.*, art. cit. n. 106, 318. 198 Pekáry 1967, 45: la charge de *magister sacrorum augustalium* qu'a remplie le personnage de l'inscription I 86 appartiendrait à la période précédant la fondation de la colonie.

199 Cf. en part. la Curia Iulia de Rome qui s'est substituée à la Curia Hostilia, F. Coarelli, op. cit. n. 125, 53; cf. aussi la curie de Vérone, G. Cavalieri Manasse, Verona, dans G. Cavalieri Manasse (éd.), Il Veneto nell'età romana II, Note di urbanistica e di archeologia del territorio. Verona 1987, 24-27.

e di archeologia del territorio, Verona 1987, 24-27.

200 Pour Fishbourne, cf. J. B. Ward-Perkins, Roman Imperial
Architecture, London 19812, 240, fig. 150; pour Rome, cf.
F. Coarelli, op. cit. n. 190, 148 et 150; id., op. cit. n. 125, 139.

201 Cf. W. Schleiermacher, S. 2535 zum Art. Praetorium, RE

²⁰¹ Cf. W. Schleiermacher, S. 2535 zum Art. Praetorium, RE Suppl. IX (1962), 1180-81; A. Martin, Praetoria as Provincial Governors' Palaces, Historia Testis, Mélanges d'épigraphie,

documentés d'Aquincum et de Cologne 202, il en a cependant quelques caractéristiques comme une salle de réception centrale et des salles latérales symétriquement disposées, s'ouvrant sur un portique. Parmi les principia, équivalents militaires des praetoria civils, le bâtiment de l'insula 40 se rapproche de ceux du camp de Bonn²⁰³. Comme le remarque G. Precht à la suite de R. Egger, plusieurs pièces à caractère cultuel en relation avec le culte du monarque se rencontrent dans de tels bâtiments, aussi bien à Aquincum, à Dura Europos, à Carnuntum qu'à Cologne 204. C'est aux Dis Conservatorib[us] que le légat d'Auguste, le gouverneur Q. Tarquitius Catulus, consacre la pierre rappelant la rénovation du prétoire de Cologne 205. A Avenches, l'inscription I 79 est justement dédiée à l'empereur Septime Sévère, conservat[ori] orb[is]; un autel est consacré à Julia Domna (178); des fragments d'autels sont constatés dans la pièce E (cf. pl. 16); les bases en grès ornant certaines pièces (pl. 16, M) seraient finalement à interpréter, dans ce contexte, comme bases de monuments plutôt que de piliers.

L'élément le plus important d'un *praetorium* était son tribunal ²⁰⁶. Le podium de l'aula Q incite à voir là le tribunal du haut duquel le gouverneur ou tel haut fonctionnaire rendaient leurs jugements. Comme dans les *principia* de Lambèse, il est possible que certaines pièces aient été occupées soit par un *tabularium*, des archives, soit par des collèges, des *scholae*²⁰⁷. Très finement, R. Herzog a déjà supposé que les deux facultés des *medici* et des *professores* cités sur l'inscription *CIL* XIII 5079 avaient précisément leurs auditoires dans les exèdres H et H' de l'*insula* 40²⁰⁸. Notons enfin la mention de *tabularia* sur l'inscription *CIL* XIII 5113.

La colonie des Helvètes a eu pour patron un légat propréteur impérial de Germanie supérieure (*CIL* XIII 5090), autrement dit un gouverneur

d'histoire ancienne et de philologie offerts à Tadeusz Zawadzki, Fribourg 1989, 229-40; R. Egger, Das Praetorium als Amtssitz und Quartier römischer Spitzenfunktionäre, Wien 1966.

1966.

²⁰² Pour Aquincum, cf. J. Szilágyi, *Aquincum*, Budapest-Berlin 1956, 27-28, Beil. II; Kl. Sz. Póczy, *Städte in Pannonien*, Budapest 1976, 73 et 75; pour Cologne, cf. O. Doppelfeld, Das Praetorium unter dem Kölner Rathaus, *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, Berlin 1958, 313-21; G. Precht, *Baugeschichtliche Untersuchung zum römischen Praetorium in Köln*, Köln 1973, en part. 110-16, pl. 44-47.

Cf. R. Fellmann, Das Zentralgebäude der römischen Legionslager und Kastelle, Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 1957-58, 75-174, en part. 127-28, fig. 52; cf. aussi M. Gawlikowski, Les principia de Dioclétien, «Temple des Enseignes», Varsovie (Palmyre VIII) 1984, en part. 59-69.

204 Cf. G. Precht, op. cit. n. 202, 114.
 205 Cf. G. Precht, op. cit. supra, 27.
 206 Cf. G. Precht, op. cit. supra, 114.
 207 Cf. G. Precht, op. cit. supra, 114.

²⁰⁷ Cf. R. Fellmann, *art. cit.* n. 203, 137-39; cf. aussi M. Gawli-kowski, *op. cit.* n. 203, 64-65.

²⁰⁸ Cf. F. Stähelin, Sammelbesprechungen – Bulletin bibliographique. Römerzeit, *Zeitschrift für schweizerische Geschichte* 23, 1943, 454-55; *id.*, *Die Schweiz in römischer Zeit*, Basel 1948³, 256-57, 484-85.

de la province créée par Domitien ²⁰⁹. Elle honore en une longue inscription un autre de ses patrons qui a été en particulier gouverneur de la Province lyonnaise, consul et finalement légat préposé par l'empereur Trajan à la perception du cens (*CIL* XIII 5089). De tels personnages ont dû siéger dans l'aula du prétoire de l'*insula* 40, sous la tutelle impériale.

3. Phases de construction du forum

Voici brièvement les étapes de construction principales qui se dégagent de l'analyse des données anciennes sur le forum d'Avenches:

Etat 1. Dès l'époque tibérienne, le forum est établi suivant un axe central à l'emplacement de l'*insula* 22 et vraisemblablement dans les *insulae* 28 et 34. En font foi le cycle statuaire (Sc 1-6), la peinture murale à fond blanc (pl. 7) et les inscriptions I 16 (pl. 8.3) et 17 (qui peuvent toutefois appartenir à l'état 2). A cette période, l'*insula* 22 est munie d'un cryptoportique, d'une entrée nord avec escalier monumental donnant accès à une galerie supérieure où devait se trouver le cycle statuaire, d'un temple avec autel au côté nord probablement. Au premier état du forum sans doute, M. Afranius Professus (cf. I 45) aurait fait construire la curie de l'*insula* 34.

Etat 2. A l'époque claudienne ou claudio-néronienne, on pratique des réfections, comme en témoigne la peinture murale à fonds rouges et noirs (cf. I 18) qui recouvre la peinture à fond blanc de l'exèdre I de l'insula 22. La place publique et les portiques latéraux de l'insula 28 pourraient avoir été aménagés à ce moment-là: le sol de la place est construit de la même façon que le sol du macellum de Nyon daté de période claudio-néronienne; les portiques ont une organisation semblable à celle des portiques claudiens des fora de Virunum et de Martigny.

Etat 3. A période tardo-flavienne et trajane, tout le complexe du forum est réaménagé. Après 80 apr. J.-C., terminus post quem livré par le matériel céramique découvert en remblai dans l'exèdre l de l'insula 22, l'entrée nord du forum et une partie du cryptoportique semblent être supprimées pour laisser place à une grande exèdre en galerie supérieure. Les tabernae nord ont peut-être été reconstruites. Le portique est de l'insula 28 reçoit une nouvelle décoration (cf. Sc 16-30), des personnages illustres de la cité y sont honorés par des statues (cf. B 8, 12 et 17) et par des inscriptions (cf. I 40, 45-47). L'extension de la zone publique du forum dans l'insula 40 serait à mettre au compte de cette restructuration: même si la datation des

inscriptions I 86 et 87 n'est pas assurée, les éléments de décors architecturaux mis au jour dans les exèdres et le portique nord du bâtiment sont clairement attribuables à la fin du I er s. et au début du II s. apr. J.-C. (cf. Sc 47-53).

Etat 4. A l'époque sévérienne, une attention particulière est apportée au bâtiment de l'insula 40. Des dédicaces y sont faites à l'empereur Septime Sévère et à ses fils, un autel est consacré à l'impératrice Julia Domna (cf. 178-83). Une telle occupation des lieux rend très probables des changements dans la décoration sinon dans la structure du bâtiment. Que la monnaie la plus tardive du lot découvert dans l'une des boutiques nord de l'insula 22 soit un dupondius/as de Commode²¹⁰ pourrait être le signe d'une modification de ce secteur sous les Sévères.

4. Les abords du forum

L'observation du plan des quartiers adjacents au forum fait apparaître une particularité digne d'être signalée (cf. pl. 21 et 22). L'insula 23, à l'est de l'area sacra, est divisée en deux, voire en trois parties; celle proche du forum est consacrée à un bâtiment officiel. Dans l'insula 29, le même phénomène se répète, avec une zone de boutiques ou de locaux divers proche du forum, nettement détachée du reste du quartier occupé par les thermes. Du côté ouest du forum, l'insula 21 semble suivre une même partition. L'insula 33 laisse entrevoir une disposition semblable. Les tiers d'insulae directement à l'est et à l'ouest du forum seraient donc aménagés en fonction de lui. Il nous a dès lors paru bon de les présenter dans les grandes lignes. Le sud de l'insula 16 partagée par le cardo maximus et le nord de l'insula qui faisait suite à l'insula 40 au sud²¹¹ sont mal connus et ne seront pas pris en compte ici.

4.1. Insula 21 est

Dans sa lettre mentionnant les fouilles menées durant l'hiver 1857-58, Ch. Renaud décrit les découvertes faites dans les champs du Colonel Schairrer et d'A. Blanchod «près le Bornalet» (cf. pl. 2, parcelles N° 544 et 1304), plus précisément dans les terrains qui longent le côté ouest du forum, dans les *insulae* 21 et 27 est et peut-être 28

²¹⁰ Cf. supra n. 7.
²¹¹ De récentes photographies aériennes faites par F. Francillon de la Section des Monuments historiques de l'Etat de Vaud et l'étude en cours par M. Fuchs de fouilles effectuées en 1823 au sud des *insulae* 38 et 39 démontrent l'existence de deux et même de trois rangées d'*insulae* supplémentaires au sud du réseau de la ville antique tel qu'il apparaît sur le plan 1970; il ne compterait ainsi pas moins de 57 *insulae* régulières, sans parler des quartiers qui se sont développés à l'est et à l'ouest du centre urbain.

²⁰⁹ Cf. W. Drack - R. Fellmann, op. cit. n. 193, 59-60.